

NATURE [ BIODIVERSITÉ ]

# Éolien et chauves-souris : pour des pales un peu plus vertes ?



**Étienne Ouvrard**  
Paysan naturaliste, membre du groupe de travail éolien de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM)

« L'éolien peut être déployé avec un impact réduit pour les chauves-souris »

« Toute énergie produite, quelle qu'elle soit, a un impact sur la biodiversité. C'est pourquoi il faut véritablement être dans une logique de réduction de nos dépenses énergétiques. L'énergie la plus propre est celle qu'on ne consomme pas, et les moyens existent ! Toutefois, l'éolien peut être déployé avec un impact réduit grâce à un bon choix quant au lieu d'implantation, des études préalables solides, un vrai suivi... La SFEPM a conçu des guides téléchargeables pour guider efficacement les porteurs de projets éoliens. »



## PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association Bourgogne Nature, association regroupant la Société d'histoire naturelle d'Autun, la Société des sciences naturelles de Bourgogne, le Parc naturel régional du Morvan et le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.

Pour que l'éolienne puisse bel et bien être une énergie verte, son implantation et son exploitation doivent prendre en compte la biodiversité...

### ■ Pourquoi les éoliennes représentent-elles un danger pour les chauves-souris ?

Les éoliennes peuvent entraîner la mort des chauves-souris soit par collision avec les pales, soit par barotraumatisme : la pression de l'air induite par le mouvement provoque une implosion de leurs tissus internes. Elles peuvent aussi avoir un impact indirect en détruisant leurs habitats, leurs zones de passage ou de chasse. L'éolien est loin d'être le seul danger auquel doivent faire face les chiroptères, qui sont menacés par les collisions avec les voitures, les pesticides employés dans l'agriculture intensive, l'artificialisation des territoires ou encore la pollution lumineuse. Il est difficile de mesurer la proportion que représente chacune de ces menaces, mais il est sûr qu'elles se surajoutent.

### ■ À quoi faut-il veiller pour exploiter des éoliennes ?

Pour choisir où les implanter, il faut s'assurer que le site ne se trouve pas sur un passage migratoire et qu'il est peu fréquenté tout au long de l'année. Pour parvenir à déceler la présence des diverses espèces, il est nécessaire d'effectuer des écoutes d'ultrasons à haute altitude. Si les populations en présence sont trop importantes ou menacées, il faut opter pour un autre site. Lorsque les éoliennes sont installées, le suivi des impacts est aussi primordial. Un passage doit régulièrement être effectué plusieurs jours de suite sur un site, sans quoi renards et fouines auront fait disparaître les éventuels cadavres et l'impact sera invisible. Si besoin, on peut stopper le fonctionnement des éoliennes lorsque les conditions sont favorables au vol des chauves-souris. Lorsqu'il y a un vent d'une intensité importante, des températures froides (par exemple en dessous de 8 °C) ou encore de la pluie, les chiroptères ne vo-

lent presque plus : les éoliennes peuvent alors tourner sans les gêner !

### ■ Les projets éoliens se conforment-ils à ces règles ?

En France, l'obligation réglementaire impose de réaliser une étude d'impact avant de construire des éoliennes. Cependant, leur qualité est inégale : les jours d'inventaires des chiroptères sont trop peu nombreux et mal répartis sur l'année, etc. Elles ne permettent alors pas de détecter efficacement la présence d'espèces. Il en découle des lieux d'implantation souvent inadéquats et une absence de modulations d'exploitation des éoliennes. À l'heure actuelle, la tendance est inquiétante : il faudrait que la loi soit véritablement appliquée pour préserver les chauves-souris ! En tant que citoyen, on peut être vigilant aux projets de son territoire et veiller à ce que les recommandations soient suivies.

## EN SAVOIR PLUS

### ■ Une revue à consulter



Le numéro 24 de la revue *Bourgogne-Nature* fait écho aux 7<sup>es</sup> Rencontres Chiroptères Grand Est sur le thème : *Les chauves-souris, une biodiversité toujours menacée ?* Étienne Ouvrard y présente l'actualisation des recommandations pour la prise en compte des chauves-souris dans les projets éoliens.

## CRÉDITS

**Coordination** : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

**Illustration** : Gilles Macagno.

**Rédaction** : Étienne Ouvrard.

## FACEBOOK

Bienvenue sur la page de l'association

Tenez-vous informé de toute l'actualité de Bourgogne-Nature, des publications et des événements sur la page facebook de l'association @bourgognenature !